

Pollution de l'Aulne : l'usine de méthanisation est responsable

La préfecture du Finistère a indiqué que l'usine de méthanisation Vol V de Châteaulin est responsable de la pollution de l'Aulne. Le directeur de l'usine s'explique.

Publié le 20 Août 20 à 11:58 | Modifié le 20 Août 20 à 12:29



L'usine de méthanisation de Vol V de Châteaulin a été inaugurée en avril 2018. (©Côté Quimper)

Dans un communiqué, la préfecture du **Finistère** a précisé jeudi 20 août 2020 en fin de matinée que l'**usine de méthanisation Vol V** est responsable de la pollution de l'Aulne.

Mercredi 19 août, en début de soirée, la préfecture avait donné l'alerte sanitaire et pris un arrêté.

300 à 400 m³ dans l'Aulne

Joint par téléphone, Clotaire Lefort, directeur de cette usine, a expliqué l'origine de la pollution :

« Elle est liée au débordement de la cuve de reprise. Les agriculteurs viennent récupérer le digestat (NDLR un sous produit de la méthanisation équivalent au lisier) dans cette petite cuve. Celle-ci est reliée aux grandes cuves de digestat par une pompe. »

Dans la nuit de lundi 17 au mardi 18 août, un problème technique est survenu, selon Clotaire Lefort.

« Les capteurs de la cuve de reprise affichaient 0. Du coup, la pompe s'est mise en marche. La cuve de reprise a débordée. »

Il estime que 300 à 400 m³ de digestat ont débordé, emprunté le réseau d'eaux pluviales, le fossé, le ruisseau et enfin l'Aulne.



Les 300 à 400 m³ de digestat se sont déversés non loin de la prise d'eau de Coatigrac'h, à Châteaulin. (©Côté Quimper)

Une odeur atroce

Effectivement, plusieurs promeneurs ont vu le petit ruisseau débouchant près de l'écluse de Toul ar Rodo, charrier des eaux noirâtres. Un promeneur croisé ce jeudi matin confiait :

« Il y avait une odeur atroce d'ammoniacque. Et toutes ces eaux polluées se déversaient dans l'Aulne. Des centaines de m³ sans doute... »

Les services de l'État alerté dès mardi matin

Le directeur de cette usine désormais propriété d'**Engie**, indique avoir alerté les autorités mardi 18 août au matin. « La police de l'eau est venue ainsi que tous les services compétents. Des analyses ont été effectuées. De notre côté, on a arrêté le stockage du digestat. On a tout nettoyé. » La préfecture a, de son côté, pris l'arrêté de restriction des usages de l'eau mercredi 19 à 21 h.

Clotaire Lefort précise que les grandes cuves disposent d'un système de rétention en cas de débordement. En revanche, la cuve de rétention n'en dispose pas.

Une usine inaugurée en avril 2018

L'usine de méthanisation Vol V a été inaugurée en avril 2018 dans la zone de Lospars , à Châteaulin. A l'époque déjà, André Kerdranvat, membre d'**Eau et rivières de Bretagne** avait mis en garde contre certains risques, comme la valorisation des lisiers, fumiers... :

« Premièrement, ces produits ont un faible pouvoir méthanogène. Ensuite, les agriculteurs récupèrent un digestat plus chargé en ammoniacque, qui est très polluant. Ce n'est donc pas comme cela qu'on va lutter contre les gaz à effet de serre. »

Par : [Adele Leberre](#)